

## ***BLOCS A LA BROMADIOLONE***

*(Blocs à 0,005 % de Bromadiolone et 0,01 % de Dénatonium Benzoate)*

**AMM N° BTR0020**

**FICHE TECHNIQUE**

### **1- IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE**

<b>Nom homologué :</b>	<i>BLOCS A LA BROMADIOLONE</i>
<b>AMM :</b>	<i>BTR0020</i>
<b>Détenteur de l'AMM :</b>	TRIPLAN SA. BP 258 Poste française AD500 Andorre La Vieille – Principauté d'Andorre
<b>Téléphone / Télécopie :</b>	(376) 741 454 / (376) 741 450
<b>Email :</b>	triplan@andorra.ad
<b>Composition :</b>	Bromadiolone (CAS 28772-56-7) = 0,005% ou 0,05g/kg Dénatonium benzoate = 0,01% ou 0,1g/kg
<b>Type de formulation :</b>	Biocide - BB ; appât en bloc.
<b>Type d'action du produit :</b>	Rodenticide (TP14)
<b>Usages homologués :</b>	Lutte contre les rongeurs : rats et souris.

### **2- CARACTERISTIQUES DU PRODUIT COMMERCIAL**

#### **2.1 Indication:**

Appât rodenticide anticoagulant prêt à l'emploi.

#### **2.2 Présentation :**

Blocs rouges prêts à l'emploi.

#### **2.3 Emballage :**

Blocs en seaux de 3kg et 5kg ou caisses américaines de 10kg et 20kg et autres conditionnements.

#### **2.4 Mode d'emploi :**

Porter des gants appropriés, ne pas toucher les appâts directement avec les doigts.

Déposer dans des postes d'appâtage : 2 à 3 blocs pour des souris et jusqu'à 5 pour des rats.

Espacer les postes de 4 à 8 mètres selon l'importance du nombre de rongeurs à détruire.

Les postes doivent être placés le long des chemins empruntés par les rongeurs et dans les endroits les plus fréquentés.

Contrôler les postes chaque jour, les compléter si nécessaire.

Contrôlez les appâts chaque jour, complétez ou renouvelez les postes d'appâtage au fur et à mesure de leur consommation. Ramasser les blocs restants, les détruire conformément à la réglementation en vigueur.

Ramasser les cadavres, les enterrer ou les envoyer à l'équarrissage (à partir de 40kg).

Se laver des mains avec du savon en cas de contact avec la peau.

Les symptômes apparaissent 36 h après l'ingestion et les rongeurs meurent en 4 à 10 jours.

## **2.5 Recommandations :**

Utiliser des postes d'appâtage qui permettent de protéger l'appât des agents extérieurs (poussière...), d'éviter l'ingestion par des espèces non cibles, d'éviter la dispersion dans l'environnement.

Les postes doivent être placés de manière sûre pour minimiser les risques d'accès au produit et d'ingestion par des enfants ou des animaux non cibles.

S'assurer que les boîtes sont correctement fermées pour éviter que les appâts ne soient sortis des postes par les rongeurs.

Eviter les traitements en présence d'aliments non protégés.

Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Éliminer les produits dans une déchetterie agréée et les emballages et postes vides et rincés aux ordures ménagères; ne pas réutiliser l'emballage. Rincer le matériel utilisé à l'eau.

Lire attentivement la fiche de sécurité.

## **3- CARACTERISTIQUES ECOTOXICOLIGIQUES DES APPATS**

**3.1 Choisir le type d'appât** après avoir étudié attentivement le milieu ou celui ci doit être placé. C'est à dire :

**a) Par rapport aux rongeurs nuisibles :**

- ◆ Relevé des parcours et des nids actifs.
- ◆ Relevé des sites où ils séjournent.
- ◆ Relevé des sites d'alimentation
- ◆ Relevé des foyers d'infestation

**b) Par rapport aux autres animaux :**

- ◆ Identification du type d'animal.
- ◆ Relevé du type et des sites d'alimentation.
- ◆ Relevé des sites où ils séjournent.

**3.2 Choisir l'appât alimentaire en tenant compte que :**

- ◆ La souris domestique (*Mus musculus*) a un régime alimentaire omnivore et a une préférence pour les gâteaux, les fruits, le beurre, le fromage, le lard.
- ◆ Le rat brun (*Rattus norvegicus*) a un régime alimentaire omnivore, se nourrit de détritiques mais a une nette préférence pour un régime protéique, viande, poisson, fromage, lait huiles et graisse.
- ◆ Le rat noir (*Rattus rattus*) a un régime alimentaire omnivore, mais à préférence granivore.

**3.3 Placer les appâts :**

- ◆ Le plus scrupuleusement possible. Utiliser des postes d'appâtage.
- ◆ Disposer les appâts en quantité suffisante par rapport à la densité de population animale présente.
- ◆ Un sous appâtage peut provoquer une apparente résistance : éviter d'employer des quantités qui ne soient pas mortelles.

**3.4 Emplacement :**

- ◆ Choisir l'emplacement du produit en tenant compte du fait qu'il est destiné aux rongeurs et qu'il ne doit être consommé que par ces derniers.
- ◆ Cacher les appâts à l'intérieur de tuyaux ou les recouvrir avec des tuiles ou des caisses.
- ◆ Utiliser « des postes d'appâtage » prévues pour les rongeurs.
- ◆ Placer les appâts dans des zones accessibles uniquement aux rongeurs, etc.

## **4 - INFORMATION MEDICALE :**

Action du principe actif : La substance active contenue dans le produit est un anticoagulant, elle a une action anti-vitaminique K.

Symptômes : Un empoisonnement important par ingestion inhibe la vitamine K, provoquant des hémorragies cutanées et des muqueuses. L'action sur d'autres systèmes ou appareils sont d'ordre hémorragique.

Antidote : Vitamine K1 administrée sous contrôle médical.

Contre-indication : Anticoagulant

Compte tenu de la gravité des hémorragies qui peuvent survenir suite à une ingestion chez l'animal et en particulier chez l'animal domestique, la vitamine K1 peut être administrée même en l'absence de signe d'altération de la coagulation.

Liste des 10 centres anti- poisons : INRS 01 45 42 59 59

## **5 - ETIQUETAGE ET CLASSIFICATION :**

**Préparation : Blocs à la Bromadiolone** - préparation à 0.005% de bromadiolone.

Xn:                Nocif

R22:              Nocif en cas d'ingestion.

S1/2 :            Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

S7 :                Conserver le récipient bien fermé.

S13 :              Conserver à l' écart des aliments et boissons y compris ceux des animaux.

S20/21 :        Ne pas manger, boire et fumer pendant l'utilisation.

S24 :              Eviter le contact avec la peau.

S35 :              Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toute précaution d'usage.

S36/37 :        Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S46 :              En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin, et lui montrer l'emballage et l'étiquette

S49 :              Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

### **Etiquetage réglementaire supplémentaire :**

#### **Mentions complémentaires à porter sur l'étiquette :**

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Ne peut être utilisé que dans les lieux ou abris couverts.

Ne pas réutiliser les emballages vides

Dangereux pour les chiens et les chats.

Antidote vitamine K1

En cas d'urgence appeler le centre anti poison le plus proche tel : 01 45 42 59 59

Ne pas polluer l'eau ou avec le produit ou son emballage.

Ne pas traiter sur un terrain en risquant un entraînement vers un point d'eau : ruisseau, étang, marre, puits... en particulier si le terrain est en pente.

Les utilisateurs doivent s'assurer qu'ils observent toute législation, locale, régionale ou nationale applicable.

Avant toute utilisation, lisez soigneusement la Fiche De Sécurité et l'étiquette.